

MAIRIE
de



THIVERVAL-GRIGNON

Thiverval- Grignon, le 20 juin 2025

Objet : prévention canicule 2025

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la campagne de « prévention communale canicule », saison été 2025, conformément au décret 2004-926 du 1^{er} septembre 2004, nous souhaitons recenser, avec les services de l'Etat, les personnes isolées à domicile susceptibles d'avoir besoin de soins ou de surveillances.

Sont concernées :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile sur la commune
- Les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile sur la commune
- Les personnes adultes handicapées (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, pension d'invalidité au titre d'un régime de la Sécurité Sociale ou du code des pensions militaires, victime de guerre), résidant à leur domicile sur la commune.

Un registre est ouvert en mairie, qui vous permettra de vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire de trois façons possibles : par courrier (*Mairie, grande rue - 78850 Thiverval-Grignon*), en vous déplaçant sur place, ou même en téléphonant en mairie au 01 30 79 91 10.

Je vous informe que cette démarche n'est pas obligatoire. Vous ne vous inscrivez que si vous êtes intéressé(e) par ce service, mais **je vous invite à le faire si vous êtes concerné(e)**.

Nous devons être en mesure de communiquer ces données au Préfet à sa demande.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,



Nadine GOHARD